



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

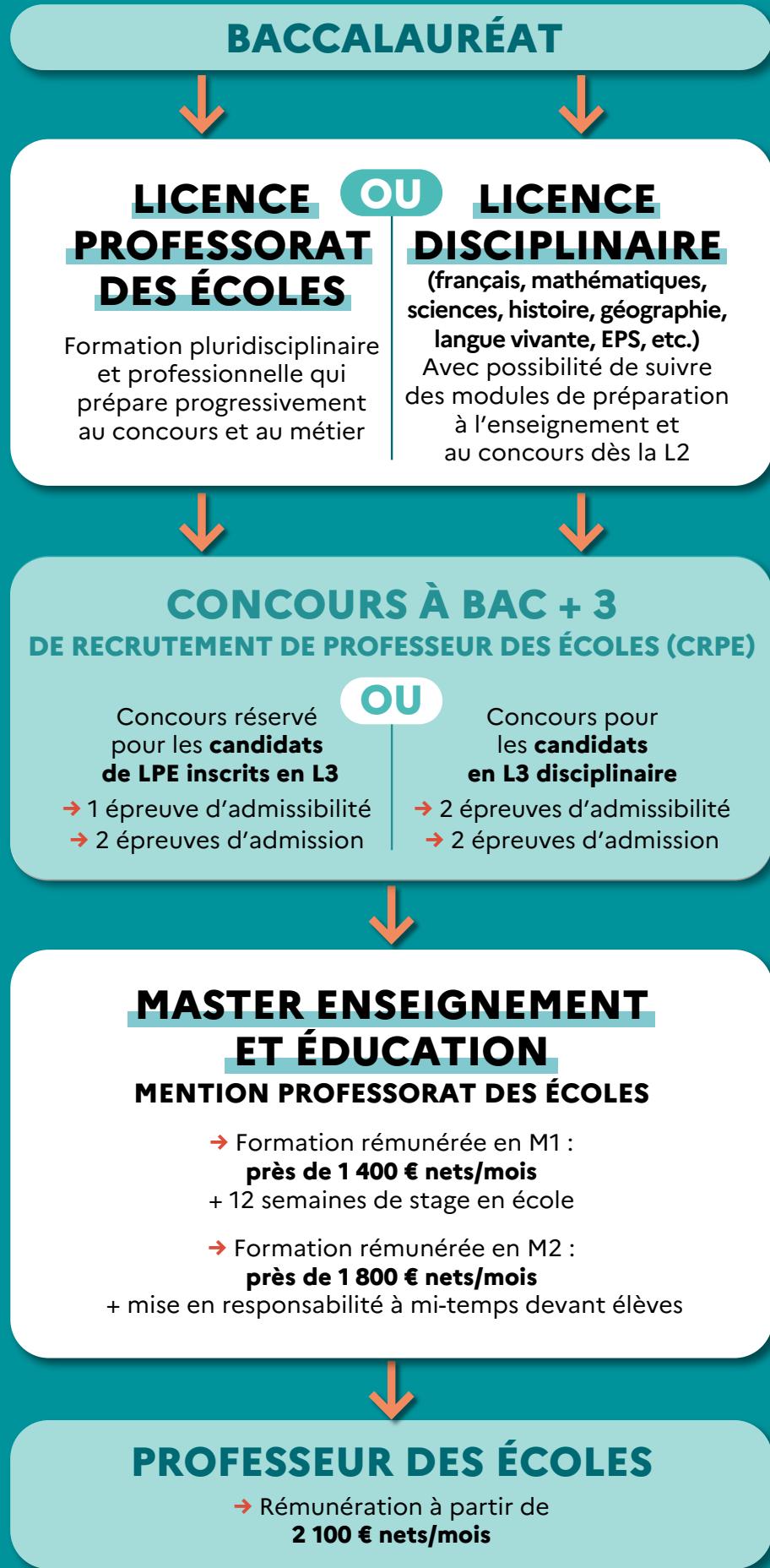
Je deviens professeur des écoles

Intégrez une licence
dédiée dès la
rentrée 2026 pour
suivre une formation
progressive en 5 ans

Étre enseignant, c'est exercer un métier qui a du sens, c'est avoir le goût de la transmission pour contribuer à former et valoriser les élèves. C'est aussi un métier où l'on travaille en équipe et qui ouvre d'autres perspectives de carrière.



Je deviens professeur des écoles



Préparer une licence adaptée

→ La licence professorat des écoles (LPE)

Pour devenir professeur des écoles, il est conseillé de suivre une **licence professorat des écoles (LPE)**.

→ Une licence spécifique pour découvrir le métier de professeur des écoles, avec **10 semaines de stage minimum** en école.

→ Une préparation progressive au métier de professeur des écoles avec **des enseignements adaptés** pour :

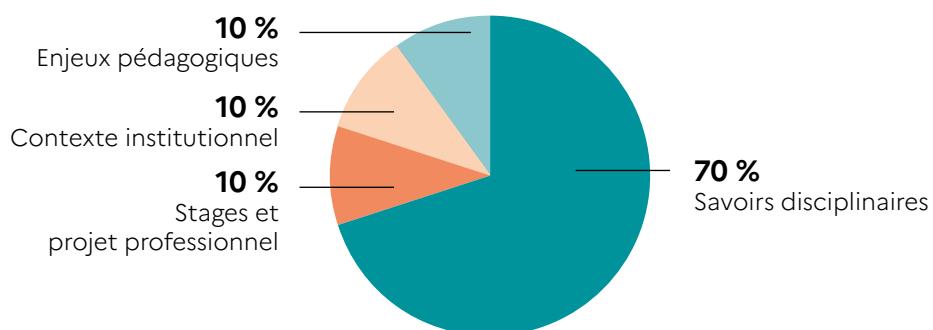
- consolider les bases en français, mathématiques et dans toutes les matières de l'école primaire (sciences, histoire-géographie, EPS, langues, etc.) ;
- acquérir les premières notions de pédagogie adaptées à la maternelle et à l'élémentaire ;
- comprendre et appliquer les valeurs de la République et le fonctionnement du système éducatif.

→ Un parcours privilégié avec :

• **une préparation au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE)** ;

• **un CRPE réservé pour les candidats inscrits en L3**, avec une seule épreuve écrite d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission.

Les enseignements en LPE	Volume horaire	Crédits ECTS
S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire → Consolider la maîtrise des disciplines enseignées à l'école (français, mathématiques, langage, etc.) → Découvrir les caractéristiques et les priorités de l'enseignement à l'école primaire (acquisition du langage, apprentissage de la lecture, numération, motricité, etc.) + Préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE	1 110 h	125
Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage → Comprendre le développement de l'enfant, ses façons d'apprendre, les étapes des cycles scolaires, la diversité des élèves, ainsi que les pratiques d'enseignement et d'évaluation	120 h	15
S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier → Présentation des valeurs de la République, du fonctionnement du système éducatif français et ses enjeux actuels, des droits et devoirs du fonctionnaire → Maîtriser les relations avec les partenaires de l'école, notamment avec les familles + Préparation à la seconde épreuve orale du CRPE	120 h	15
Construire son projet professionnel et se familiariser pleinement avec les situations concrètes d'enseignement → 10 semaines de stage en école ou autre structure éducative, avec accompagnement, échanges avec des professionnels, travail en groupe et découverte d'autres métiers de la formation	120 h	15



→ Des licences disciplinaires adaptées

S'il est conseillé de suivre la LPE dédiée au professorat des écoles, il est également possible de choisir **une licence correspondant à l'une des disciplines enseignées à l'école primaire** (français, mathématiques, mais aussi sciences, histoire-géographie, langue vivante, EPS, etc.).

Des modules de préparation au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) sont proposés aux étudiants de licence :

→ préparation, à partir des exemples de sujets élaborés par le ministère de l'Éducation nationale,

aux deux épreuves d'admissibilité écrites ;

→ préparation aux épreuves orales d'admission (exposé et entretien).



Les dates clés pour s'inscrire en licence

→ 17 décembre 2025 : ouverture de la carte des formations 2026 sur Parcoursup	→ 1^{er} avril 2026 : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
→ 19 janvier 2026 : début des inscriptions et de la formulation des vœux	→ 11 juillet 2026 : fin de la phase d'admission principale
→ 12 mars 2026 : date limite pour formuler ses vœux	→ 10 septembre 2026 : fin de la phase complémentaire

Passer le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) en L3

Les inscriptions au CRPE s'effectuent en début de licence 3, à l'automne, et les épreuves se déroulent au printemps suivant.

Les épreuves du CRPE

Deux épreuves écrites d'admissibilité

- La première épreuve écrite vise à tester les connaissances en mathématiques et en français.
- La seconde évalue le candidat dans les autres domaines d'enseignement (histoire-géographie et enseignement moral et civique, sciences et technologie, arts et langue vivante), à l'exception de l'éducation physique et sportive (EPS), qui le sera lors de la seconde épreuve d'admission.

Deux épreuves orales d'admission

- Elles apprécient les capacités d'expression et de réflexion du candidat.
- La première épreuve consiste en un exposé portant sur les mathématiques ou sur le français.
 - La seconde doit permettre d'éprouver la motivation, le sens du service public, le potentiel de transmission du candidat, ainsi que ses connaissances en EPS.

→ **Un concours est réservé pour les candidats en 3^e année de licence professorat des écoles agréée, avec une seule épreuve écrite d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission.**

Poursuivre sa formation en master enseignement et éducation (M2E)

Les lauréats du **CRPE** entrent en master enseignement et éducation, mention professorat des écoles, qui les prépare à exercer dans les **écoles maternelles et élémentaires**.

→ Une rémunération progressive du master à la prise de poste

Près de 1 400 € nets/mois

En 1^{re} année de master enseignement et éducation en tant qu'**élève fonctionnaire**

Près de 1 800 € nets/mois

En 2^e année de master enseignement et éducation en tant que **fonctionnaire stagiaire**

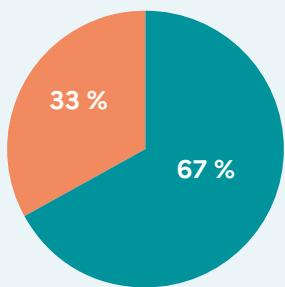
Minimum 2 100 € nets/mois

En tant que **professeur des écoles** à la sortie du master

→ Une découverte progressive du métier en deux ans

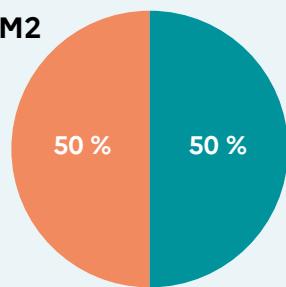
Le M2E prépare concrètement à l'exercice du métier professeur des écoles, puisqu'il combine **heures de formation, stages, mises en responsabilité devant élèves et tutorat**.

M1



- 530 h de formation
- Un tiers du temps en stage d'observation en école, soit l'équivalent de 12 semaines

M2



- 250 h de formation
- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves, soit l'équivalent de 18 semaines



Pour des conseils pratiques
et personnalisés sur le métier
et la formation de professeur,
**abonnez-vous à
la lettre d'information**

devenirenseignant.gouv.fr



Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

**#choisir
le service
public**
.gouv.fr